



03035921

FORMULE IV

Déposé au greffe du tribunal de commerce
de
le 19.03.2003

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique

n°

☐ Registre des groupements d'intérêt économique

n°

☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale

n°

☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés

n°

☐ Registre des sociétés agricoles

n°

2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)

BUREAU SERVICE LAURENT & Cie

3. Forme juridique (en entier)

Société Coopérative à Responsabilité illimitée et solidaire

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

Centre d'affaire Futur Orcq (Parc Industriel)
7522 BLANDAIN HERTAIN

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

TOURNAI

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

7. Objet de l'acte

Démission de Philippe LAURENT, gérant.
Procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 18 Mars 2003.

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections; il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé, utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

Toutes les personnes convoquées sont présentes. Madame Mayaya ouvre la séance à 8h du matin. Madame Mayaya donne la parole à Philippe Laurent qui donne sa démission. La démission est acceptée. Madame Mayaya conclut donc qu'elle reste seule responsable de la gestion de la société.
Il est également précisé que le mandat d'administrateur délégué de Madame Mayaya est presté gratuitement.

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Philippe Laurent

Wivine Mayaya

Numéro du chèque ou de l'assignation

Numéro du compte

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page